



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE L'ÉRABLE DU
MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022, À 19 h 25, À LA SALLE DE LA CASERNE INCENDIE DE
PRINCEVILLE, SITUÉE AU 101, RUE DEMERS EST.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour – Adoption
3. Ressources humaines
 - 3.1 Tourisme et culture – Fin d'emploi et ouverture de poste – Abrogation de la résolution CA-2022-09-146 – Autorisation
 - 3.2 Tourisme et culture – Ouverture de poste – Autorisation
4. Divers
5. Période de questions
6. Levée de la séance.